

Blog pierre

LETTRÉ D'INFORMATION DU CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

É D I T O C'EST PARTI et c'est bien parti !

« MISSION IMPOSSIBLE ! » C'était le sentiment général. Pourtant après 6 années de travail acharné, notre profession a obtenu à la fois la création d'un Centre Technique Industriel dédié à nos matériaux et son financement par un système d'imposition affectée garant de sa pérennité et de la solidarité de tous les acteurs de la filière.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du premier numéro de Blog de Pierre, le département Roches Ornamentales et de Construction du Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction n'a pas été long à se mettre au travail.

Sous l'impulsion de son Comité Technique et Scientifique et de son Directeur, Monsieur Didier Pallix, le département a, en moins d'une année, renforcé considérablement la présence de la pierre naturelle dans les instances de normalisation, engagé un programme de recherches ambitieux, participé à de nombreuses manifestations. Tout cela dans un seul but : défendre vos intérêts et faciliter le développement de vos activités.

Bien entendu, toutes ces actions vont se poursuivre et même se renforcer en 2008. Le Centre va continuer à recruter et à s'équiper en matériel



d'essai. Il va élargir l'ensemble de ses compétences afin de répondre toujours mieux à ses missions et aux attentes des composantes de la filière.

Mais en réalité, c'est vous, en tant que professionnel de la pierre, qui détenez la véritable clé du succès.

Si nous voulons que ce Centre Technique donne toute sa mesure et devienne, au fil du temps, un outil stratégique de maîtrise et d'innovation technologique qui nous permettra de répondre à tous les défis à venir du monde de la construction, il nous appartient, chacun à notre niveau, de nous l'approprier pleinement.

Pour cela, le Centre met à votre disposition cette lettre d'information qui sera éditée 3 à 4 fois par an et le futur site internet du CTMNC qui devrait être disponible au début de l'été et sur lequel nous pourrions recueillir vos avis et vos suggestions.

Il va également vous solliciter pour participer à des groupes de travail et pour partager vos compétences pour le bien de toute la filière pierre naturelle.

Nous disposons aujourd'hui d'un outil formidable, à nous de savoir l'utiliser au mieux.

Sylvain Laval, Vice Président du CTMNC



2 ÉTUDES TECHNIQUES

Les groupes de travail du CTMNC pilotent deux nouvelles études avec le CSTB et le LERM



3 NORMALISATION

Le centre renforce ses positions dans la normalisation

PROGRAMME 2008

Études techniques et outils de communication

4 MANIFESTATIONS

Participation active aux salons et colloques : le CTMNC assure sa promotion

SOMMAIRE

Un Directeur général adjoint issu du monde de la pierre



DIDIER PALLIX, ingénieur spécialiste de la pierre naturelle, est membre depuis 1987 des commissions de normalisation françaises et européennes, il fait également parti des principales instances techniques.

Titulaire d'un DEA de caractérisation des matériaux, il a débuté sa carrière en 1983 comme ingénieur de production chez ROCAMAT pour

devenir Directeur recherche et développement du groupe où il est resté 24 ans.

Après un poste en production à l'usine de Comblanchien, il a été nommé au siège de ROCAMAT à Paris où il a dirigé le bureau d'études et assuré l'assistance technique pour le groupe. Il a occupé ensuite le poste de Directeur recherche développement menant de nombreux projets comme la mise au point d'un logiciel de CAO, de plusieurs procédés innovants, la validation de carrières et de matériaux à l'étranger. Il a mis en place la

filiale COMINEX spécialisée dans la voirie et assuré le suivi des grands projets comme les tramways de Bordeaux et de Nice.

Il met aujourd'hui son expérience au service de la profession dans l'animation et la promotion de notre nouveau centre technique. Après avoir défini avec le Comité Technique et Scientifique du département pierre naturelle du CTMNC le programme des actions pour 2008, sa première mission sera de constituer une équipe pour les mener à bien.

Groupes de travail

En février 2008, le CTMNC a fait appel aux trois organisations professionnelles, membres des instances dirigeantes, pour qu'elles désignent des experts pour participer à des commissions techniques.

L'ÉQUIPE DU CTMNC a besoin de recueillir et de s'appuyer sur les compétences des professionnels de la pierre. A cette fin, des groupes de travail techniques pilotés par des chefs de projets du CTMNC seront créés autour des sujets suivants :

- BÂTIMENT
- VOIRIE
- FUNÉRAIRE
- COUVERTURE
- FORMATION
- LITHOTHÈQUE

Ces groupes permettront de bénéficier de l'expertise de la profession, mais également de confronter les travaux du centre technique avec les contraintes du terrain.



Vous êtes assujettis à la taxe ROC, si vous souhaitez vous impliquer dans un de ces groupes, contactez le département Pierre Naturelle au 01 44 37 50 00.



ETUDES TECHNIQUES

L'utilisation des pierres attachées en zone sismique

Aujourd'hui ce domaine d'emploi n'est pas prévu au DTU 55.2. Cela rend difficile l'utilisation de cette technique sur la moitié du territoire français.

L'ÉTUDE COMMANDÉE PAR LE CTMNC AU CSTB concerne le comportement des pierres attachées en cas de séisme ainsi que la justification de leur utilisation dans les zones sismiques.

Les résultats obtenus, par le calcul et l'expérimentation, permettront l'élaboration d'un guide destiné à être intégré dans le DTU 55.2 « Revêtement muraux attachés en pierre mince », et comblera ainsi le vide réglementaire actuel.

A ce jour, le programme d'essai a été établi, le CTMNC a réuni le 18 février, les fabricants d'attaches pour valider la patte qui sera utilisée pour les essais. Les éprouvettes de pierre d'Anstrude Roche Claire nécessaires aux essais de la liaison ergot/pierre sont prêtes.

Analyse des Cycles de Vie

L'étude menée en collaboration avec le LERM sur l'Analyse des Cycles de Vie se poursuit

AUJOURD'HUI, L'IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX des produits de construction est indispensable.

Pour la filière pierre, il s'agit de prouver scientifiquement les atouts environnementaux de ses matériaux, qui lui permettent de se comparer et de se situer par rapport aux matériaux concurrents.

Le but de ces analyses de cycles de vie (ACV) est, entre autre, de produire des fiches de déclarations environnementales et sanitaires (FDES) qui serviront à justifier l'écobilan du matériau.

La collecte des données effectuée en carrière permettra de réaliser les ACV sur :

- Une pierre calcaire ferme de Bourgogne utilisée en revêtement mural de 3 cm en pose attachée.
- Un grès des Vosges utilisé en maçonnerie de mur double de 8 à 11 cm d'épaisseur et en finition bossagée.
- Un granit de Bretagne utilisé en voirie en pavés 10 x 10 x 8 cm finition clivée.
- Une pierre calcaire tendre du bassin parisien utilisée en maçonnerie porteuse de 20 cm.

Les systèmes d'études d'impact du cycle de vie et les calculs afférents sont en cours d'élaboration et seront validés fin juin 2008.

Programme pour 2008



NORMALISATION

Le CTMNC renforce ses positions dans la normalisation

Dans le cadre de sa mission de suivi normatif et réglementaire et de représentation des intérêts de la profession, le centre a largement contribué à systématiser la présence de la pierre naturelle dans les instances de normalisation françaises et étrangères.

LE CENTRE participe à la révision et à l'élaboration de plus d'une cinquantaine de normes, règlements et DTU qui influent directement sur les caractéristiques des produits en pierre et sur leurs spécifications d'emploi.

A cela s'ajoute le suivi des travaux sur la codification transversale touchant les produits de construction d'une façon plus générale comme l'environnement ou la sécurité incendie.

Actuellement les principales normes suivies sont :

- Pour la maçonnerie : la révision du DTU 20.1 et l'annexe nationale de l'Eurocode 6 (voir article « étude parasismique »).
- Pour le bâtiment : la révision des normes d'essai et l'élaboration du DTU 52.2 pour les revêtements collés de sol et de mur (voir article norme 52.2).

- Pour la voirie : la révision de la norme P 98-351 sur les dispositifs de vigilance à l'usage des personnes handicapées et l'élaboration d'une norme européenne de référence pour la glissance applicable à tous les matériaux de revêtement de sol.

Un bulletin de normalisation du CTMNC est paru, il détaille les travaux en cours et donne des notions sur le vocabulaire et le mécanisme de la normalisation.

Visite des experts européens

Le CTMNC a reçu en novembre 2007 le groupe d'experts européens du CEN/TC 246 WG2, qui élabore les normes d'essai pour les pierres naturelles.

Cette rencontre fut l'occasion de leur faire connaître le CTMNC et de visiter les laboratoires d'analyses et d'essais de Clamart.



■ **Le marquage CE** est une obligation réglementaire pour la libre circulation des produits dans l'UE et l'information du premier acheteur. Le CTMNC prévoit de définir les contrôles de suivi de production usine à mettre en place pour garantir la pérennité des essais de types initiaux. Un guide de mise en place du marquage CE sera réalisé afin d'assister les fabricants pour le marquage CE de leurs produits.

■ La future application de l'**Eurocode 6, calcul des ouvrages en maçonnerie, et de l'Eurocode 8, calcul des structures pour leur résistance aux séismes**, avec l'extension des zones d'aléas sismiques s'avère problématique pour les professionnels. Le CTMNC souhaite proposer des outils simples d'aide à la conception ou à la prescription permettant d'assurer la prise en compte des Eurocodes structuraux dans leurs pratiques.

■ Etude prénormative sur le contraste visuel des bandes d'éveil de vigilance (BEV) en granit et autres pierres de voirie

Le projet de norme Pr 98 351 relatif au cheminement des handicapés a introduit une nouvelle obligation en matière de contraste visuel entre la BEV et le support. Les valeurs de contraste qui seraient retenues pourraient fortement limiter l'utilisation de la pierre naturelle en voirie. Le CTMNC lance une campagne de mesures pour s'assurer de l'applicabilité des valeurs proposées et intervenir en conséquence.

■ Mise en place des essais de caractérisation

La réalisation des essais de caractérisation de la pierre naturelle est prévue dans le courant du second semestre 2008. Les conditions pratiques et les tarifs de ce service seront communiqués dès que possible.

■ Création d'une lithothèque « virtuelle »

La lithothèque se propose de réunir dans une base informatisée l'ensemble des roches ornementales et de construction françaises. Chaque fiche présentera une photo, les caractéristiques physiques et techniques ainsi que les utilisations possibles du matériau. La lithothèque sera accessible via le site Internet du CTMNC.

■ Création du site web du CTMNC-ROC

Le CTMNC développe un ensemble d'outils d'information et de communication dont un site Internet (intégration du département ROC au site général du CTMNC). Ce site réunira des informations techniques, normatives, réglementaires ou toute autre information susceptible d'aider les fabricants et les prescripteurs dans les pratiques constructives en pierre naturelle.

■ Synthèse bibliographique sur le traitement des pierres

Il existe une multitude de produits pour le traitement des pierres dont la composition et les effets réels ne sont pas précisément connus. Il est prévu en 2008 de recenser, par famille de produits (hydrofuges, antigraffittis, durcisseurs, biocides...), les publications sur le sujet afin de déterminer les axes de recherche pour 2009.

Autres sujets du programme de travail

■ Maçonnerie

- Caractérisation thermique et étude de l'inertie thermique des maçonneries en pierre
- Développement fonctionnel de la maçonnerie en pierre, dont une étude spécifique sur le mur double en pierre

■ Environnement

- Veille réglementaire et information des industriels dans le domaine environnemental
- Suite de l'analyse du cycle de vie de 4 pierres pour une utilisation en pierre massive, voirie et pierre attachée.
- Suite de l'étude sur le mur double.
- Mise en place d'une cellule sur l'analyse au CTMNC des cycles de vie

■ Information & formation

- Organisation de journées d'informations techniques
- Elaboration d'un programme de formation à destination des professionnels

DTU 52.2 : enfin une place pour la pierre

Le CTMNC a pris part activement aux travaux de la commission BNTEC P61C, en charge de la rédaction du nouveau DTU 52.2. Pose collée des revêtements céramiques et assimilés, pierres naturelles, procédé qui jusqu'à présent ne faisait l'objet d'aucune norme.*

LA PHASE DE CONSULTATION et de réflexion menée à l'échelon national a permis au CTMNC d'obtenir des avancées importantes pour la pierre :

- Ainsi la pierre naturelle, n'est plus un matériau classé dans la rubrique « assimilés ». Il apparaît clairement maintenant comme un matériau à part entière.
- Entre autre, la surface maximale admise des éléments collés en sols et murs aussi bien en intérieur qu'en extérieur, a été portée à 3600 cm².
- La référence systématique à la pierre naturelle lorsqu'on parle de matériaux poreux a été annulée.
- Enfin, des prescriptions propres à la pierre naturelle en ce qui concerne le nettoyage, l'entretien courant et la protection ont été spécifiées dans les annexes.

La publication du DTU 52.2 est prévue fin 2008.

GLOSSAIRE

Les DTU – Documents Techniques Unifiés – constituent la référence pour la mise en œuvre des produits dans la construction. Le respect de leurs prescriptions est un gage de garantie, de résultat et de sécurité.

Leur application est obligatoire pour les marchés publics. Ils font autorité en cas de litige ou d'expertise.

Les DTU se composent de différents documents :

- le Cahier des Clauses Techniques, CCT, qui définit les conditions à respecter dans le choix et la mise en œuvre des matériaux
- le Cahier des Clauses Spéciales, CCS, qui définit les limites des prestations et les obligations envers les autres corps de métier
- le Cahier des Critères Généraux de choix des matériaux, CGM.

BNTEC : Bureau de Normalisation des Techniques et Equipements de la Construction

Un centre qui s'expose !

Se faire connaître, afficher ses compétences, décrire son domaine d'expertise sont des objectifs essentiels pour le département Roches Ornamentales et de Construction du CTMNC pour remplir au mieux l'ensemble de ses missions.

AFIN DE DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ et d'assurer son rayonnement auprès des professionnels de la filière, des prescripteurs, des scientifiques et des réseaux de normalisation, le CTMNC a participé à trois manifestations majeures, qui se sont révélées riches en contacts.

BATIMAT 2007 : Le Village de la Pierre s'ouvre à la technique

L'édition 2007 du salon BATIMAT a eu lieu du 5 au 10 novembre dernier dans les halls d'expositions de la Porte de Versailles de Paris. Cette manifestation biennale consacrée aux métiers de la construction est l'une des plus importantes au monde. Elle a réuni, cette fois-ci, plus de 2 700 exposants et reçu 400 000 visiteurs, essentiellement des professionnels.

Le Village de la Pierre Naturelle est depuis près de 10 ans l'une des animations officielles phares du Hall 7.2 où sont traditionnellement réunis tous les exposants « pierreux ». Annoncé dans tous les documents officiels du salon, il draine, à chaque édition, plusieurs milliers de visiteurs souhaitant découvrir l'univers de la pierre ou plus simplement trouver une réponse à leurs questions.

Avec le Centre de Promotion de la Pierre et de ses Métiers et la revue Pierre Actual, le CTMNC a organisé et animé cet espace dédié à la pierre naturelle et à ses métiers.

Pour cette première participation, le village a voulu souligner le rôle que le centre jouera à l'avenir dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation en exposant une poutre en pierre précontrainte d'une portée de plus de 6 mètres.

Cette poutre et le film réalisé à l'occasion de son montage et de sa mise en contrainte ont attiré un grand nombre de professionnels, d'architectes, d'étudiants et de prescripteurs intrigués par cette application inédite qui ouvre des perspectives tout à fait originales en matière d'utilisation des pierres naturelles.



Les maires découvrent le centre technique de la pierre

Malgré la grève des transports qui a paralysé la capitale, le 50^{ème} Salon des Maires et des collectivités locales, qui s'est tenu du 20 au 22 novembre à la Porte de Versailles de Paris, a réuni près de 43 000 visiteurs dont 50 % d'élus et 26 % de décideurs territoriaux.

Cette manifestation qui constitue l'événement majeur du marché des collectivités locales, permet aux maires et aux services techniques de rencontrer l'offre de produits et de services nécessaires à la vie de leur commune.

En étant présent au salon des Maires, le CTMNC s'est fait connaître des élus et décideurs et a pu promouvoir ses missions d'aides et de conseil en matière de prescription, de mise en œuvre et d'entretien des produits en pierre naturelle destinés aux aménagements urbains ou encore aux espaces funéraires collectifs.

Quel avenir pour la pierre ?

C'est la question posée par Nicolas Perrin, ancien tailleur de pierre et étudiant à l'école des Mines de Paris, à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Paris le 7 novembre dernier.

Organisée conjointement par la revue Pierre Actual, le SN.ROC, la Société de l'Industrie Minérale et l'école des Mines de Paris, la manifestation a réuni entre 70 et 80 participants.

Consacrée aux nouveaux besoins comme la Haute Qualité Environnementale et aux nouvelles technologies, cette rencontre a été une occasion importante de présenter le centre, ses compétences et ses ambitions en termes de normalisation, d'innovation, de recherche et de certification.

Didier Pallix, Directeur général adjoint du CTMNC responsable du département ROC a, lors de son intervention, insisté sur le rôle majeur que le centre sera amené à jouer dans tous les domaines technologiques, pour permettre à l'ensemble de la filière pierre de renforcer sa position face aux autres matériaux de construction.

Le CTMNC à la rencontre des professionnels

Par ailleurs, le CTMNC est intervenu dans plusieurs régions, Bretagne, Bourgogne, Languedoc, Tarn et Vosges. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges fructueux avec les professionnels et ont permis de clarifier les questions sur la mise en place de la taxe ROC.



Lettre d'information du CTMNC département roches ornamentales et de construction
 Responsable de la publication : Didier Pallix – Secrétaire de rédaction : Aurélie de Bailliencourt
 Crédits photos : Revue Pierre Actual et CTMNC
 17 rue Letellier, 75015 PARIS – Tél : +33 (0) 1 44 37 50 00 – Fax : + 33 1 44 37 08 02
 E-mail : a.debailliencourt@ctmnc.fr – Web : www.ctmnc.fr